

Mars 2021

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

BUDGET 2021-2022

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- 1. Marges de prudence, analyses de sensibilité et principaux risques
à la situation financière du Québec 1**
- 2. Surplus ou besoins financiers nets 11**

1. MARGES DE PRUDENCE, ANALYSES DE SENSIBILITÉ ET PRINCIPAUX RISQUES À LA SITUATION FINANCIÈRE DU QUÉBEC

❑ Les marges de prudence

Les provisions incluses dans le cadre financier, qui totalisent 4,4 milliards de dollars d'ici 2022-2023, permettent de couvrir les risques pouvant influencer le cadre financier et de répondre ainsi à une diminution imprévue des revenus ou à une croissance imprévue des dépenses.

TABLEAU 1

Marges de prudence (en millions de dollars)

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total
Provision au Fonds de suppléance	200	200	200	600
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	1 250	1 250	1 250	3 750
TOTAL	1 450	1 450	1 450	4 350

❑ Risques et analyses de sensibilité dans le contexte de la pandémie

L'actuelle pandémie de COVID-19 accroît de manière importante les incertitudes concernant les paramètres et hypothèses qui sous-tendent l'établissement des prévisions des différentes composantes du cadre financier. Conséquemment, les risques et analyses de sensibilité pourraient avoir des effets différents de ceux attendus en temps normal, ce qui a pour conséquence d'augmenter la volatilité entourant les impacts financiers présentés dans cette section.

❑ Risques et analyse de sensibilité des revenus autonomes

■ Risques

Les prévisions des revenus de l'année 2021-2022 et des années suivantes comportent un niveau de risque et d'incertitude étant donné qu'elles s'appuient sur des hypothèses relatives à des événements futurs, tels l'évolution de la pandémie et les répercussions de la crise sanitaire sur l'activité économique.

À titre d'exemple, la prévision des revenus des impôts des sociétés est empreinte d'un niveau d'incertitude notable résultant de la combinaison de plusieurs facteurs économiques, décisionnels et administratifs. Par exemple, le cadre légal, qui permet aux entreprises de faire des choix en matière de fiscalité, notamment l'utilisation de pertes reportées, la possibilité d'ajuster les versements d'acomptes provisionnels et le délai de production et de traitement des déclarations de revenus, influence la constatation des impôts des sociétés.

■ Analyse de sensibilité

La prévision du PIB nominal est en général un bon indicateur de la croissance des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement étant donné le lien direct qui existe entre les assiettes taxables et le PIB nominal.

- Selon l'analyse de sensibilité globale, une variation de 1 point de pourcentage du PIB nominal a un impact de l'ordre de 800 millions de dollars sur les revenus autonomes du gouvernement.

Cette analyse de sensibilité est fondée sur une révision de chacune des assiettes taxables, proportionnelle à la révision du PIB nominal.

- Dans les faits, une variation des perspectives peut toucher davantage certaines variables économiques et avoir des répercussions plus importantes sur certaines assiettes taxables que sur d'autres.

Les analyses de sensibilité établissent une relation historique moyenne entre l'évolution des revenus autonomes et la croissance du PIB nominal. Ainsi, sans pour autant perdre leur validité, elles peuvent ne pas être respectées pour une année donnée en fonction du contexte économique.

- En effet, pour une année donnée, les fluctuations économiques peuvent avoir des effets différents sur les revenus en raison de changements de comportement des agents économiques.
- Dans ces situations, il est possible d'observer une variation des revenus autonomes plus ou moins marquée comparativement à celle du PIB nominal.

Sensibilité des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement aux principales variables économiques

Variables	Prévisions de variation pour 2021	Impacts pour l'année financière 2021-2022
PIB nominal	6,0 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus autonomes de l'ordre de 800 M\$.
Salaires et traitements	6,0 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers de l'ordre de 370 M\$.
Assurance-emploi	74,1 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers de l'ordre de 7 M\$.
Revenus de pension	5,5 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers de l'ordre de 60 M\$.
Excédent d'exploitation net des sociétés	2,2 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus des impôts des sociétés de l'ordre de 45 M\$.
Consommation excluant les produits alimentaires et le logement	8,3 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus de la TVQ de l'ordre de 170 M\$.
Investissements résidentiels	10,6 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus de la TVQ de l'ordre de 35 M\$.

❑ **Risques et analyse de sensibilité des revenus provenant des entreprises du gouvernement**

■ **Risques**

Les prévisions des entreprises du gouvernement dépendent de l'information disponible au moment où elles sont réalisées. Des mises à jour de l'information peuvent ainsi avoir un impact sur les prévisions.

L'évolution et la durée de la pandémie de COVID-19 représentent un risque difficile à évaluer et peuvent avoir des répercussions importantes sur les entreprises du gouvernement. Notamment, la fermeture des casinos et des salons de jeux influence les revenus de Loto-Québec, et le niveau d'activité économique a un effet sur les ventes d'électricité d'Hydro-Québec.

De plus, il est à considérer que certaines variables, concernant par exemple les conditions météorologiques, sont difficilement prévisibles.

■ **Analyse de sensibilité**

Pour Hydro-Québec, une variation de :

- 1,0 ¢ US/kWh du prix de l'énergie sur les marchés extérieurs modifie son bénéfice net annuel de près de 350 millions de dollars;
- 1 °C de la température hivernale, comparativement à la température normale, modifie son bénéfice net de plus de 100 millions de dollars.

Pour Loto-Québec, une variation de 1 % des ventes modifie son bénéfice net de plus de 10 millions de dollars.

Pour la Société des alcools du Québec, une variation de 1 % des ventes modifie son bénéfice net de plus de 20 millions de dollars.

Pour Investissement Québec, une variation de 1 point de pourcentage des taux d'intérêt modifie son bénéfice net de près de 5 millions de dollars.

Pour la Société québécoise du cannabis, une variation de 1 % des ventes modifie son bénéfice net de plus de 1 million de dollars.

❑ Risques et analyse de sensibilité des transferts fédéraux

■ Risques

Le principal risque relatif à la prévision de la péréquation concerne l'estimation de la capacité fiscale par habitant de chacune des provinces, étant donné que le gouvernement fédéral ne publie aucune prévision des paiements de péréquation par province.

Par ailleurs, les principaux risques relatifs à la prévision des revenus qui découlent du Transfert canadien en matière de santé (TCS) et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) concernent l'estimation de la valeur de l'abattement spécial du Québec¹ ainsi que l'estimation de la population des provinces et des territoires.

■ Analyse de sensibilité

La prévision des revenus de péréquation, du TCS et du TCPS repose principalement sur les variables économiques et démographiques suivantes :

- la croissance du PIB nominal canadien;
- la croissance des salaires et traitements utilisée dans la prévision de l'impôt fédéral de base;
- la croissance de l'excédent d'exploitation net des sociétés utilisée dans la prévision du revenu imposable des sociétés;
- la part de la population du Québec dans l'ensemble des provinces.

Les analyses de sensibilité peuvent ne pas s'appliquer pour une année donnée si un contexte économique particulier se présente ou si des modifications sont apportées au fonctionnement de la péréquation, du TCS ou du TCPS par le gouvernement fédéral.

Par ailleurs, l'analyse de sensibilité des revenus de péréquation repose sur une hausse de 1 point de pourcentage de la croissance des variables économiques du Québec, sans effet sur celle des autres provinces.

¹ Les revenus du Québec qui découlent du TCS et du TCPS sont déduits d'une partie de la valeur de l'abattement spécial du Québec (13,5 % de l'impôt fédéral de base prélevé au Québec, dont 62 % est attribué au TCS et 38 % au TCPS).

Sensibilité des revenus de transferts fédéraux aux principales variables économiques et démographiques

Variables	Prévisions pour 2021	Impacts pour l'année financière 2021-2022
Croissance du PIB nominal canadien	7,7 %	Une hausse de 1 point de pourcentage fait augmenter les revenus de péréquation ⁽¹⁾ de l'ordre de 20 M\$.
		Une hausse de 1 point de pourcentage fait augmenter les revenus du TCS ⁽¹⁾ de l'ordre de 30 M\$.
Croissance des salaires et traitements au Québec	6,0 %	Une hausse de 1 point de pourcentage fait diminuer les revenus de péréquation ⁽²⁾ de l'ordre de 75 M\$.
		Une hausse de 1 point de pourcentage fait diminuer les revenus du TCS et du TCPS de l'ordre de 45 M\$.
Part de la population du Québec dans le Canada	22,5 %	Une hausse de 0,1 point de pourcentage fait augmenter les revenus de péréquation ⁽²⁾ de l'ordre de 130 M\$.
		Une hausse de 0,1 point de pourcentage fait augmenter les revenus du TCS et du TCPS de l'ordre de 60 M\$.
Croissance de l'excédent d'exploitation net des sociétés au Québec	2,2 %	Une hausse de 1 point de pourcentage fait diminuer les revenus de péréquation ⁽²⁾ de l'ordre de 10 M\$.

(1) Les enveloppes de péréquation et du TCS de 2021-2022 ont été déterminées en décembre 2020 par le gouvernement fédéral et ne seront pas révisées. Une hausse de la croissance en 2021 aurait un impact à compter de 2022-2023.

(2) En raison du décalage de deux ans qui existe dans la formule de péréquation, une hausse de la croissance en 2021 aurait un impact à compter de 2023-2024. Pour les années 2021-2022 et 2022-2023, l'impact serait nul.

❑ Risques et analyse de sensibilité des dépenses de portefeuilles

■ Risques

Plusieurs facteurs peuvent avoir des impacts sur les dépenses du gouvernement. Ces facteurs incluent notamment :

- la variation des clientèles cibles, telles que les effectifs qui fréquentent les établissements d'enseignement;
- les changements technologiques, qui influencent particulièrement les dépenses dans le domaine de la santé;
- le changement dans le niveau général des prix, qui influence différemment chacun des portefeuilles gouvernementaux;
- l'apparition de nouveaux besoins de la population du Québec.

■ Analyse de sensibilité

Les prévisions du cadre financier prennent en compte :

- les choix budgétaires, qui découlent de la priorisation de certains secteurs par rapport à d'autres dans l'allocation des dépenses;
- les variables économiques et démographiques, qui sont liées aux facteurs de prix (inflation) et de démographie (variation de la population).

Les deux tableaux ci-après indiquent la sensibilité des dépenses de portefeuilles tant sur le plan budgétaire que sur celui des facteurs économiques et démographiques.

- Il convient de noter que ces données sont des indications et que les impacts peuvent varier selon la nature et l'interaction des facteurs de risque.

■ Choix budgétaires

Les dépenses peuvent varier selon les choix du gouvernement dans l'allocation de ses disponibilités budgétaires. Par exemple, une variation de 1 % des dépenses du portefeuille Santé et Services sociaux entraînerait une variation de l'ordre de 520 millions de dollars.

Sensibilité des dépenses à une variation de 1 % pour chaque grand portefeuille

(en millions de dollars)

	Impacts pour l'année financière 2021-2022
Santé et Services sociaux	520
Éducation	180
Enseignement supérieur	90
Autres portefeuilles	410
TOTAL	1 200

■ Variables économiques et démographiques

L'analyse effectuée permet d'estimer la sensibilité des dépenses de portefeuilles aux variables socioéconomiques fondamentales.

■ *Prix*

Les dépenses publiques sont influencées par les prix des services offerts par le gouvernement, dont l'évolution est étroitement liée à celle du niveau général des prix dans l'économie, c'est-à-dire à l'inflation.

Les résultats montrent qu'une variation de 1 % des prix amènerait une variation de l'ordre de 540 millions de dollars des dépenses, soit 0,4 point de pourcentage des dépenses totales.

— Lors de la signature des prochaines conventions collectives des employés de l'État, le gouvernement pourra réduire les risques sur ses dépenses liées aux prix, car la composante « rémunération » de ses dépenses sera déterminée pour la durée de la convention.

■ *Démographie*

Les dépenses sont influencées par les variations de la population totale et par la variation de la taille de la clientèle de certains services.

Par exemple, une variation de 1 % de l'ensemble de la population ferait varier les dépenses totales de l'ordre de 1,0 milliard de dollars, soit 0,8 point de pourcentage.

Sensibilité des dépenses de portefeuilles à une variation de 1 % de chacune des variables économiques et démographiques (en millions de dollars et en point de pourcentage)

Variables économiques et démographiques		Impacts pour l'année financière 2021-2022	
		(en M\$)	(en point de pourcentage)
Prix			
Inflation	Dépenses totales	540	0,4
Démographie			
Population totale	Dépenses totales	1 020	0,8
	Par portefeuille :		
	– Santé et Services sociaux		0,8
	– Éducation		0,8
	– Enseignement supérieur		0,8
	– Autres		0,8
0 à 4 ans	Dépenses totales	100	0,1
5 à 16 ans	Dépenses totales	160	0,1
17 à 24 ans	Dépenses totales	160	0,1
65 ans et plus	Dépenses totales	300	0,2

❑ **Risques et analyse de sensibilité du service de la dette**

■ **Risques**

Le principal risque lié à la prévision du service de la dette est une hausse des taux d'intérêt plus importante que prévu ou un rendement plus faible qu'attendu du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR)².

Le FARR est un actif constitué pour le paiement des prestations de retraite des employés des secteurs public et parapublic et est géré par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Les revenus du FARR sont déduits du service de la dette. Il en découle qu'un rendement moins élevé que prévu entraînerait une hausse du service de la dette.

■ **Analyse de sensibilité**

Une hausse plus importante que prévu des taux d'intérêt de 1 point de pourcentage sur une pleine année entraînerait une augmentation de la dépense d'intérêts de 540 millions de dollars.

Un rendement réalisé par le FARR qui serait de 1 point de pourcentage inférieur au rendement prévu entraînerait une augmentation du service de la dette de l'ordre de 20 millions de dollars l'année suivante.

Une variation de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises n'entraîne, par ailleurs, aucun impact sur le service de la dette puisque la dette du gouvernement n'est pas exposée aux devises étrangères.

² En vertu de sa politique de placement, qui est basée sur un horizon de long terme, le FARR devrait générer un rendement annuel de 6,35 %.

❑ Principaux risques à la situation financière

Marges de prudence et principaux risques à la situation financière du Québec

Marges de prudence	Risques	Estimation de l'impact
Cadre financier	Variables économiques	
Provisions pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance :	Impact des variables externes sur l'économie du Québec	
– 1,3 G\$ par année de 2020-2021 à 2022-2023		
	– Variation de 1 point de pourcentage du PIB réel des États-Unis	Impact sur le PIB réel du Québec de 0,45 point de pourcentage
	– Variation de 1 point de pourcentage du PIB réel de l'Ontario	Impact sur le PIB réel du Québec de 0,42 point de pourcentage
	Revenus autonomes	
	Ralentissement mondial	
	– Variation de 1 point de pourcentage du PIB nominal du Québec	Impact sur les revenus autonomes de 800 M\$
	– Récession type (moyenne)	Impact sur les revenus autonomes de 8,1 G\$
	Entreprises du gouvernement	
	Variation de 1 °C de la température hivernale comparativement à la température normale	Impact sur le bénéfice net d'Hydro-Québec de 100 M\$
	Transferts fédéraux	
	Variation de 0,1 point de pourcentage de la population québécoise dans le Canada	Impact sur les revenus de transferts fédéraux de 190 M\$
Dépenses de portefeuilles	Dépenses de portefeuilles	
Provision au Fonds de suppléance :	Dépenses imprévues pouvant survenir dans l'un ou l'autre des programmes gouvernementaux	Impact indéterminé
– 200 M\$ par année de 2020-2021 à 2022-2023		
	Variation de 1 point de pourcentage de la population totale	Impact sur les dépenses de 1 020 M\$
	Variation additionnelle de 1 point de pourcentage des coûts liés aux technologies dans le domaine de la santé	Impact sur les dépenses de 380 M\$
	Variation de 1 point de pourcentage du niveau général des prix	Impact sur les dépenses de 540 M\$
	Catastrophe naturelle	Impact indéterminé
	Taux de réalisation des investissements publics en immobilisations pour une année donnée (écart de 5 %)	Impact sur les dépenses (amortissements et intérêts) de 45 M\$
Service de la dette	Service de la dette	
	Variation de 1 point de pourcentage des taux d'intérêt	Impact sur le service de la dette de 540 M\$ ⁽¹⁾
	Variation de 1 point de pourcentage du rendement du FARR	Impact sur le service de la dette de 20 M\$

(1) À terme, à la 5^e année, l'impact d'une hausse plus importante que prévu des taux d'intérêt de 1 point de pourcentage entraînerait une augmentation du service de la dette de 1,9 G\$.

2. SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Les surplus ou les besoins financiers nets représentent l'écart entre les encaissements et les déboursés du gouvernement. Ces surplus ou ces besoins financiers nets tiennent compte :

- des variations du solde budgétaire établi sur une base de comptabilité d'exercice;
- des ressources ou des besoins découlant notamment d'acquisitions ou de dispositions d'immobilisations, de placements, de prêts et d'avances, ainsi que d'autres activités telles que le paiement des comptes créditeurs et la perception des comptes débiteurs.

TABEAU 2

Surplus ou besoins financiers nets (en millions de dollars)

	2020-2021	2021-2022	2022-2023
SURPLUS (DÉFICIT)⁽¹⁾	-11 986	-9 170	-5 292
Opérations non budgétaires			
Placements, prêts et avances ⁽²⁾	-2 647	-1 894	-1 235
Immobilisations ⁽³⁾	-3 262	-4 790	-5 271
Régimes de retraite et autres avantages sociaux ⁽⁴⁾	-2 571	-2 916	-3 121
Autres comptes ⁽⁵⁾	-664	1 785	196
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 014	-3 080	-3 208
Total des opérations non budgétaires	-12 158	-10 895	-12 639
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	-24 144	-20 065	-17 931

Note : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif indique une source de financement.

(1) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.

(2) Les placements, prêts et avances englobent principalement la participation du gouvernement dans ses entreprises ainsi que les prêts et les avances consentis à des entités hors du périmètre comptable du gouvernement.

(3) Les besoins financiers nets prévus associés aux investissements nets en immobilisations découlent principalement des besoins du Plan québécois des infrastructures.

(4) Les surplus financiers nets associés aux régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs découlent des contributions brutes de l'employeur, des cotisations des employés, des prestations et des frais d'administration, des avantages sociaux futurs ainsi que des revenus non encaissés du Fonds d'amortissement des régimes de retraite et des fonds relatifs aux avantages sociaux futurs.

(5) Les surplus ou besoins financiers nets relatifs aux autres comptes sont constitués d'un ensemble de variations des postes d'actifs et de passifs tels les comptes débiteurs et les comptes créditeurs.

TABLEAU 3

Investissements nets en immobilisations
(en millions de dollars)

	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Investissements	7 681	9 222	9 785
Amortissements	-4 333	-4 432	-4 514
Investissements nets	3 348	4 790	5 271
Moins : Investissements réalisés en mode PPP ⁽¹⁾	-86	—	—
INVESTISSEMENTS NETS EN IMMOBILISATIONS	3 262	4 790	5 271

Note : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif indique une source de financement.

(1) Les investissements réalisés en vertu d'une entente de partenariat public-privé (PPP) correspondent aux nouveaux engagements qui sont pris en compte dans la dette brute du gouvernement. Conformément aux conventions comptables du gouvernement, les investissements réalisés en mode PPP sont reconnus dans les actifs du gouvernement ainsi que dans sa dette.